

Don du citoyen Fiquet, de la société populaire de Brutus-Villiers, de 10 000 livres, montant de son office de notaire, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Fiquet, de la société populaire de Brutus-Villiers, de 10 000 livres, montant de son office de notaire, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 411-412;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29447_t1_0411_0000_28

Fichier pdf généré le 01/02/2023

DENIS, Andrée MERZEAU, CHEMINAND, BRARD, BOUYÉ, CAZENAVE, BOURDO, MÉRIAUD (*présid.*), NIQUET (*secrét.*), ROCHER, BERTEAUD [et 2 signatures illisibles].

40

Le citoyen Jean-Pierre, cordonnier, détenu à Saint-Lazare par ordre du comité révolutionnaire de la section de Bonne-Nouvelle, travaille pour les défenseurs de la patrie; il supporte ainsi patiemment la privation de sa liberté, de sa femme et de ses enfans; il fait passer une paire de souliers qu'il offre pour un défenseur de la patrie (1).

Sa femme écrit qu'il a été incarcéré par un ordre, émané du comité révolutionnaire de cette section; et que depuis trois mois il gémit dans les prisons sans connoître les motifs de son arrestation; elle représente que les enfans, dont elle est chargée, nécessitent un prompt élargissement de son mari, qui d'ailleurs est, suivant elle, un bon patriote et un zélé défenseur de la République (2).

41

Le citoyen Desmarres, ci-devant aumonier du Haras-du-Pin, fait don à la nation d'une pension de 200 liv. dont il jouit pour les frais de la guerre (3).

42

Par l'intermission du citoyen R.T. Lindet, le citoyen Bardouil, officier invalide, offre à la patrie la somme de 75 liv.; il a donné 25 liv. à la section pour les deux cavaliers qui vont aux frontières (4).

43

Le citoyen Bonnet, artiste vétérinaire, dépose à l'autel de la patrie la médaille, qui lui fut chère, comme le prix de ses travaux, mais qu'il déteste aujourd'hui, comme le signe de la servitude et l'emblème de la royauté (5).

[S. l. 21 germ. II] (6).

« Citoyens représentants,

Je suis un artiste vétérinaire, élève dans l'école ci-devant royale d'Alfort, patriote avant 1789, républicain avant le 10 août, Montagnard

- (1) P.V., XXXV, 132. Bⁱⁿ, 23 germ. (1^{er} suppl^t).
 (2) J. Sablier, n° 1250.
 (3) P.V., XXXV, 132. J. Sablier, n° 1250.
 (4) P.V., XXXV, 132 et 345. Minute du P.V. (C 297, pl. 1025, p. 11). Bⁱⁿ, 23 germ. (1^{er} suppl^t).
 (5) P.V., XXXV, 132, et 346. Bⁱⁿ, 23 germ. (1^{er} suppl^t); J. Mont., n° 149.
 (6) C 297, pl. 1025, p. 9.

avant le 31 mai, sans-culotte par devoir et par goût.

Si je m'honorais avant la Révolution d'un état qui me mettait à portée d'être utile à l'agriculture, à la société, je m'en glorifie aujourd'hui, que mes soins sont consacrés à la conservation de ces courageux animaux qui servent si utilement la patrie et la liberté. Mais une chose m'avilit à mes propres yeux, c'est cette marque distinctive de mon état, cette médaille qui me fut chère, comme le prix de mes travaux, mais que je déteste comme le signe de la servitude et l'emblème de la royauté.

Représentants, je dépose cette médaille sur l'autel de la patrie. Daignez la recevoir, la briser de cette même main qui abattit le tyran dont elle émane, et me donner à la place, un signe républicain comme mon cœur. Périssent les tyrans! Vive la République!»

BONNET (*artiste vétérinaire*).

44

Le citoyen Bertrand Broussard Fousmarais, lieutenant invalide, se contentant du produit du peu de bien qu'il cultive, fait don à la patrie, jusqu'à la paix, d'une pension de 600 liv. qui lui a été accordée; il désire qu'elle soit employée à l'entretien des défenseurs de la patrie (1).

45

La société populaire de Créances, district de Coutances, annonce qu'elle a déposé au chef-lieu de district 60 chemises, 3 draps, 2 bonnets de laine, une paire de bottes, et 121 liv. 2 s. en assignats, produit d'une collecte patriotique; elle destine cette offrande aux braves citoyens de l'armée de la Moselle. Les dons civiques se renouvellent chaque jour; un citoyen a donné plus de 200 livres de métal (2).

46

Les administrateurs et l'agent national du district de Bois-Commun, département du Loiret, écrivent qu'ils ont envoyé au trésor national 248 marcs d'argenterie provenant des dépouilles de leurs églises. Ils invitent la Convention nationale à ne quitter son poste que lorsque l'étendard tricolor sera arboré par tous les peuples de l'Europe (3).

47

La société populaire de Brutus-Villiers, ci-devant Montivilliers annonce que le citoyen

- (1) P.V., XXXV, 133. J. Sablier, n° 1250.
 (2) P.V., XXXV, 133. Bⁱⁿ, 23 germ. (2^e suppl^t).
 (3) P.V., XXXV, 133. Bⁱⁿ, 23 germ.; J. Sablier, n° 1250; Débats, n° 571, p. 392.

Fiquet, propriétaire d'un office de notaire, a déclaré dans son sein offrir à la patrie en don patriotique la somme de cet office, tant en principal qu'intérêt, montant à 10,000 liv. (1).

48

Les administrateurs et l'agent national du district d'Ancenis écrivent qu'ils ont fait passer à l'hôtel de la Monnoie de Nantes plusieurs envois d'or, d'argent et de vermeil, trouvés dans les églises et maisons d'émigrés. Ils annoncent qu'ils adressent à l'hôtel de la Monnoie de Paris 150 mars 7 onces 3 gros de vases d'or et d'argent provenant de leurs églises; qu'un autre envoi suivra de près celui-ci. Les communes de leur arrondissement ont fourni deux milliers et demi de cuivre, beaucoup d'étain et de plomb. Ils invitent la Convention nationale à ne quitter son poste qu'après avoir achevé le bonheur du peuple français (2).

49

La société populaire et la commune de Saint-Pastour annoncent à la Convention nationale qu'elles viennent de faire passer au district de Villeneuve, pour nos braves frères d'armes, 58 draps, 84 chemises, 14 paires de bas, une paire de souliers, 80 livres de vieux linge et 520 liv. en argent; elles regrettent de ne pouvoir davantage. Le culte de la raison est le seul en honneur dans le canton; leurs cloches seront métamorphosées en canons, et leur cri de ralliement est: *Respect à la Convention, vive la Montagne* (3).

[*Saint-Pastour, 26 vent. II*] (4).

« Législateurs,

Animés de cet amour de la patrie, qui enflamme tous les cœurs et à l'aide duquel la République trouve dans chaque citoyen les desirs ardents de soulager les défenseurs de la patrie, la Société vous fait connaître les différents dons qu'elle vient de faire passer à son district pour soulager dans leurs besoins nos braves volontaires.

[Suivent les dons énumérés ci-dessus.]

Si en nous dépouillant ainsi pour nos frères, Citoyens législateurs, il nous reste encore un regret, ce n'est que celui que de n'être pas assez fortunés pour en faire davantage; nos cœurs sont fiers, nos intentions sont bonnes, nous n'avons d'autre volonté que celle de la loi. Nous ne formons d'autre désir que d'anéantir les tyrans coalisés et de voir triompher les armes de la liberté. Notre cri de ralliement sera toujours la Montagne; c'est contre ce rocher formidable que toutes les conspirations, et les projets de tous les brigands coalisés, viendront

(1) P.V., XXXV, 133. Bⁱⁿ, 23 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 133. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t) et 23 germ. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXXV, 134. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 393.

C 297, pl. 1025, p. 4.

échouer. Déjà le culte de la raison vient de remplacer partout celui du fanatisme, nos cloches sont à bas, et vont pour la première fois, être utiles à la patrie. C'est avec elle que nous devons faire mordre la poussière à tous les despotes; du canon, oui, du canon et la République est sauvée, vive la Montagne, et respect à la Convention nationale.»

VIDAL jeune (*présid.*), LAMOUREUX (*secrét.*),
FONTANELLE.

50

La société populaire de Wazemmes (1), en félicitant la Convention nationale sur la découverte des dernières conspirations, et l'invitant à rester à son poste, annonce qu'elle a converti les cloches en canons, qu'elle a fourni 186 livres de salpêtre, 468 livres de cuivre rouge, quatre cent dix neuf chemises, et quantité d'autres effets d'équipement (2).

[*Wazemmes, 16 germ. II*] (3).

« Il fallait un coup aussi éclatant que celui que tu viens de porter, coup qui a encore une fois sauvé la République, pour que la Société rompe le silence qu'elle s'était imposée. Depuis longtemps, elle te votait intérieurement une adresse pour t'engager à rester à ton poste, mais disait-elle, c'est la distraire de ses grandes occupations; observer les lois fidèlement et les faire aimer de ses frères, c'est lui prouver combien elle désire, qu'elle continue ses pénibles travaux. Mais, enivrée de joie, en apprenant que tu t'étais sauvée toi-même par l'énergie de tes Comités de salut public et de sûreté générale, elle ne peut plus se contenir, il faut qu'elle parle, eh bien donc, reste à ton poste, que les ennemis de la République et les tyrans coalisés tremblent en te voyant siéger sur la sainte Montagne, qu'aucune parcelle ne s'en détache, à moins que ce ne soit encore pour les écraser tous.

Quant à la société, elle a suivi la marche des vrais jacobins de qui elle brigue l'affiliation; elle s'est mise à l'unisson des autres; de l'église, elle en a fait le lieu de ses séances; ses cloches sont envoyées à la fonderie des canons; déjà 186 livres de salpêtre sont sorties de son atelier pour les alimenter; 468 livres de cuivre rouge ont été fournies par les habitants de cette commune qui s'en sont dépouillés sans aucune indemnité, et les hochets du fanatisme, montant à une somme assez conséquente ont été portés depuis longtemps au district. Enfin, la collecte qui a été faite pour les défenseurs de la patrie au nom de la Société dans la commune de Wazemmes et celle d'Esquermes dont plusieurs habitants sont membres, a produit 419 chemises, parmi lesquelles il s'en trouve 380 neuves, 6 paires de souliers, 3 culottes, 3 gilets, une paire de boucles, 3 habits, 22 paires de bas et 4 paires de guêtres. Vive la République ! »

(1) Et non Varennes.

(2) P.V., XXXV, 134. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 393.

(3) C 297, pl. 1025, p. 3.